

LA LETTRE DU MAIRE

JUIN 2018



Jean-François Copé

“Vous pouvez compter sur ma détermination à lutter contre ces rodéos pour la sécurité et la tranquillité de tous les Meldois.”

Chère Madame, cher Monsieur,

Chaque année, à la même période, nous subissons des rodéos sauvages qui traversent nos rues. Ces comportements inacceptables nous mettent tous en danger et dégradent notre qualité de vie. J'ai bien conscience de cette réalité quotidienne et je condamne fermement ces actes irresponsables !

Beaucoup d'entre vous m'ont confié leur souhait que nous renforçons notre action pour lutter contre ce fléau. Vous avez le sentiment que ces individus semblent parfois libres de perturber la vie de tout un quartier sans être interpellés.

Notre Police Municipale est déjà complètement mobilisée pour que votre quartier retrouve son calme mais nous rencontrons de grandes difficultés à faire cesser ce phénomène. En effet, les interventions des policiers sont particulièrement compliquées et contraintes par la loi et le Ministère de l'Intérieur leur demande de ne pas engager de course-poursuite pour ne pas se mettre en danger.

Je suis donc intervenu directement auprès de Gérard Collomb, Ministre de l'Intérieur, afin qu'il apporte une réponse concrète et rapide aux rodéos que nous connaissons à Meaux et dans de nombreuses villes de France.

Avec Jean-François Parigi, je soutiens sans réserve la proposition de loi portée en ce moment même par les Députés pour renforcer la lutte contre les rodéos motorisés, et je souhaite qu'elle soit appliquée au plus vite une fois votée. Cette proposition de loi donne des outils nouveaux aux forces de l'ordre pour faire cesser les rodéos comme la définition d'un nouveau délit avec des sanctions et peines dissuasives, la comparution immédiate et l'immobilisation du véhicule.

À Meaux, malgré les difficultés d'action, nous continuons de mettre tout en œuvre pour arrêter les responsables des rodéos et pour qu'ils soient punis par la loi. Grâce à la vidéo-protection et à la présence des policiers sur le terrain, les auteurs sont identifiés, interpellés et les véhicules détruits. L'an dernier, neuf véhicules ont été détruits et depuis le début d'année, trois personnes ont déjà été interpellées.

Vous pouvez compter sur ma détermination à lutter contre ces rodéos pour la sécurité et la tranquillité de tous les Meldois. L'espace public est un espace de droits, de devoirs et de respect. L'inconscience de quelques-uns ne doit pas porter atteinte à la sécurité du plus grand nombre.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments fidèles et dévoués.

Bien fidèlement à vous
Jean-François Copé

